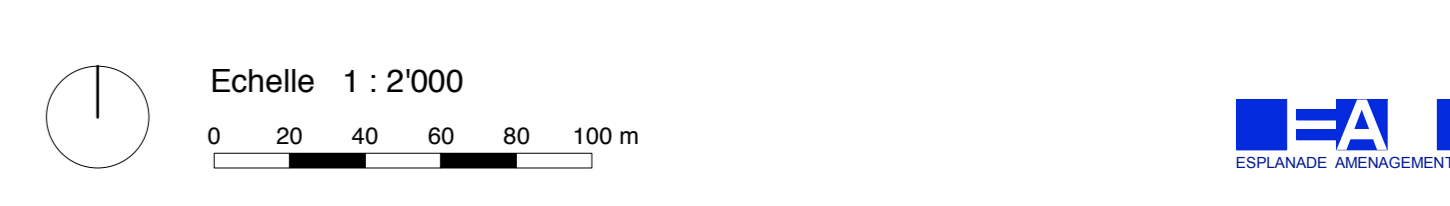



Décision de la Municipalité de soumettre le Plan à l'enquête, le ..... Le Syndic ..... Le Secrétaire .....		Soumis à l'enquête publique du ..... au ..... Le Syndic ..... Le Secrétaire .....	
Adopté par le Conseil Communal de le ..... La Présidente ..... La Secrétaire .....		Approuvé par le Département compétent le ..... La Cheffe du département .....	
Entré en vigueur le .....			

Coordonnées cartographiques moyennes: 2.567.000 / 1.122.250 21 février 2024



- Légende**
- PÉRIMÈTRE DU PLAN D'AFFECTATION**
- RESTRICTIONS DE DROIT PUBLIC RELEVANT DE LA PROCEDURE LATC**
- AFFECTATIONS PRINCIPALES**
- ZONE CENTRALE 15 LAT "BOURG"
  - ZONE CENTRALE 15 LAT "EXTENSION DU BOURG"
  - ZONE CENTRALE 15 LAT "HAMEAUX"
  - ZONE D'HABITATION DE MOYENNE DENSITE 15 LAT
  - ZONE D'HABITATION DE FAIBLE DENSITE 15 LAT
  - ZONE D'HABITATION DE TRÈS FAIBLE DENSITE 15 LAT
  - ZONE MIXTE 15 LAT "MOYENNE DENSITE"
  - ZONE MIXTE 15 LAT "FAIBLE DENSITE"
  - ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES 15 LAT - A
  - ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES 15 LAT - B
  - ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES 15 LAT - C
  - ZONE AFFECTEE A DES BESOINS PUBLICS 15 LAT - A
  - ZONE AFFECTEE A DES BESOINS PUBLICS 15 LAT - B
  - ZONE DE VERDURE 15 LAT
  - ZONE DE DESSERT 15 LAT
  - ZONE DES EAUX 17 LAT
  - AIRE FORESTIERE 18 LAT
- CONTENUS SUPERPOSES**
- ▭ SECTEUR DE PROTECTION DU SITE BÂTI 17 LAT - A
  - ▭ PÉRIMÈTRE DE RESTRUCTURATION DU SITE BÂTI PROTÉGÉ
  - ▭ SECTEUR DE PROTECTION DU SITE BÂTI 17 LAT - B
  - ▭ SECTEUR D'ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES
  - ▭ SECTEUR DE RESTRICTION DE HAUTEUR
  - ▭ MONUMENT CULTUREL (A) "NATIONAL / REGIONAL"
  - ▭ MONUMENT CULTUREL (B) "LOCAL"
  - ▭ ESPACE RÉSERVÉ AUX EAUX
  - PARCELLE CONCERNÉE PAR LA GARANTIE DE LA DISPONIBILITÉ DE LA ZONE À BÂTIR
- RESTRICTIONS DE DROIT PUBLIC RELEVANT DE PROCEDURES LIEES A LA LATC**
- LISIÈRE FORESTIERE SELON CONSTATATION DE L'INSPECTION DES FORÊTS DU 26 ARRONDISSEMENT LE 01.11.2021
  - LIMITE DES CONSTRUCTIONS À L'AIRE FORESTIERE SELON ART. 27 LVFO
- ELEMENTS RELEVANT D'AUTRES PROCEDURES OU A TITRE INDICATIF**
- ▭ RÉGIONS ARCHÉOLOGIQUES
  - ▭ VOIES DE COMMUNICATION HISTORIQUES D'IMPORTANCE NATIONALE AVEC SUBSTANCE
  - ▭ ITINÉRAIRES DE MOBILITÉ DE TOURISME ET DE LOISIRS
  - ▭ PÉRIMÈTRE DE CONSULTATION DU RISQUE OPAM LIÉ AUX VOIES CFF
- Complément non cadastré**  
à titre indicatif
- ▭ BATIMENT PROJETÉ



Plan établi sur la base des données cadastrales du 16 janvier 2024  
Document certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par DHB Géomètres et Ingénieurs SA, à Bex

Le .....

Signature: .....